

Prêt
d'honneur

label

Solidaire

Stratégie
IDéclic

Potentiel

Prim'

Transmission

Freera

Potentiel+

Des aides pour soutenir
vos projets

— IDéclic Stratégie

Pour conquérir de nouveaux marchés, votre PME a besoin de proposer de nouveaux produits ou de nouveaux services à forte valeur ajoutée. Vous êtes engagé dans un processus global d'innovation pour améliorer la performance industrielle et les avantages concurrentiels de votre entreprise. L'intégration de nouvelles technologies, le développement de nouveaux modes d'organisation, la recherche de nouveaux débouchés notamment à l'international sont au cœur de votre stratégie.

Avec **IDéclic Stratégie**, la Région Rhône-Alpes accompagne votre entreprise dans la mise en œuvre de projets de développement à caractère innovant et dans la recherche de nouveaux marchés à l'international.

↓ Qui peut en bénéficier ?

Les entreprises industrielles ou de service aux entreprises, implantées en Rhône-Alpes, correspondant à la définition communautaire de la PME.

↓ Contact

Région Rhône-Alpes
Direction de l'économie
Tél. 04 72 59 41 41
e-mail : istrategie@rhonealpes.fr

↓ Quels projets aidés ?

Les projets visés devront être porteurs d'une **innovation et/ou d'un développement à l'international** :

- intégrer une nouvelle technologie,
- mettre en place de nouveau process de production et/ou d'organisation,
- développer et commercialiser de nouveaux produits et/ou services,
- conquérir de nouveaux marchés à l'international.

Les projets concernés doivent avoir un **impact positif sur l'économie régionale** et respecter les principes suivants :

- développer une activité économique viable et durable,
- créer de l'emploi durable et de qualité,
- respecter l'environnement,
- associer dans l'entreprise les interlocuteurs concernés par l'élaboration et le suivi du projet.

IDécllic

Transmission
Prim'
Prêt d'honneur - label
Solidaire

Potentiel
Potentiel+
Stratégie
Freera

...

↓ Quelles opérations concernées ?

Les dépenses éligibles concernent les investissements immatériels liés à ces projets :

- le recrutement de cadres apportant des compétences nouvelles dans l'entreprise y compris des compétences à l'international,
- les dépenses internes et externes liées à l'intégration de nouvelles technologies,
- le recours à des cabinets conseils,
- d'autres investissements immatériels (logiciels spécifiques, outil de travail collaboratif, participation à un salon à l'étranger...)

Les programmes éligibles doivent s'étendre sur une durée maximum de 2 ans à compter de la date de réception du dossier de demande.

- Pour les projets ayant un volet « **innovation globale** », l'assiette des dépenses éligibles doit être supérieure à 100 000 euros (ou 60 000 euros si le projet ne contient pas de recrutement de cadre).
- Pour les projets n'ayant qu'un volet « **développement à l'international** », le budget du projet doit être au moins de 100 000 euros et s'inscrire dans le cadre d'une Assurance Prospection COFACE (en cas de non éligibilité à une AP COFACE, votre projet fera l'objet d'un examen spécifique).

⚠ À noter

Ces deux volets peuvent être cumulables pour un même projet et dans ce cas, l'assiette des dépenses éligibles considérées doit être au minimum de 2 fois 100 000 euros.

↓ Quel accompagnement par la Région ?

Le financement de la Région intervient sous forme de subvention.

IDécllic **Stratégie** apporte une réponse globale au projet. Le taux de subvention est déterminé par la nature et le montant des dépenses engagées par l'entreprise.

Le plafond de l'aide sur un même projet est de :

- 30 000 euros pour le volet « développement international »,
- 90 000 euros pour le volet « innovation globale » (ou 60 000 euros lorsqu'il n'y a pas de recrutement de cadre),
- le plafond d'aide mobilisé sur chacun des volets peut être cumulé (soit un maximum de 120 000 euros de subvention possible).

⚠ À noter

La Région pourra mobiliser, à sa charge, une expertise :

- avant le dépôt du dossier de demande, pour aider l'entreprise à finaliser et valider son projet,
- lors de l'instruction du dossier de demande, afin de valider la conformité du projet avec les objectifs fixés par la Région pour l'attribution d'**IDécllic Stratégie**,
- après la réalisation du projet, afin d'évaluer l'impact de l'aide régionale sur le développement de l'entreprise bénéficiaire.

⚠ Important

L'attribution d' **IDécllic Stratégie** est systématiquement accompagnée d'une réserve de non distribution de dividendes, sauf dans le cas de montage LBO, de présence de capital-risque dans le capital de l'entreprise ou d'un montage destiné à assurer la pérennité de l'entreprise.

IDéclic

Des aides pour soutenir
vos projets

coface 

Conseil régional Rhône-Alpes
78, route de Paris - BP 19
69 751 Charbonnières-les-Bains Cedex
Téléphone : 04 72 59 40 00
Télécopie : 04 72 59 42 18

www.rhonealpes.fr

Rhône-Alpes Région